

INFOS-SERVICE

□ FLEURY-LES-AUBRAIS

La Famille du Cheminot. Le loto de printemps de la Famille du Cheminot aura lieu le samedi 24 avril, à 20 h 30, salle François-Villon à Fleury-les-Aubrais. Ouverture des portes à 19 heures. Pour la sortie au parc de Thoiry, le dimanche 30 mai, il reste quelques places. Renseignements au 02.38.73.72. 29.

Loto. L'UL CGT Fleury-Saran organise son loto annuel le dimanche 18 avril à 14 heures, salle des fêtes de Saran. Ouverture des portes à 13 h 30.

Association CRAB. Soirée dansante Années 80 et country, avec le groupe Kick Baule Danse, organisée par le CRAB, le 30 avril, à 20 heures, salle François-Villon à Fleury-les-Aubrais. Renseignements : 02.38.86.65.70. ou association.crab@gmail.com.

Le refuge du cheminot. L'assemblée générale se tiendra le dimanche 18 avril, à 10 h 30, salle des Bicharderies et sera suivie d'un repas pris en commun avec l'Amicale des Aiguilleurs. S'inscrire auprès de M. Bonnin : 02.38.75.42.51. ou M. Delgrange : 02.38.86.19.85.

□ CHÉCY

Messes sur le doyenné de la Bionne. Ce week-end, les messes auront lieu :

— samedi 10 avril, à 18 h 30, messe à Rebréchien ;

— dimanche 11 avril, à 10 h 30, messe à Chécy.

□ BOIGNY-SUR-BIONNE

Bric-à-brac. Pour le 19^e bric-à-brac (Fête des mères) les Familles Rurales invitent à passer à la Cadotière à côté du centre commerciale centre-bourg de Boigny-sur-Bionne pour retirer leur feuille d'inscription et la déposer (avec photocopie de carte d'identité ou permis de conduire + règlement) dès maintenant. Les dates des permanences sont les vendredis 16 et 23 Avril, de 14 heures à 18 heures, les samedis 17 et 24 Avril, de 9 heures à 12 heures, salle centre-bourg. Contact : la Cadotière (02.38.75.24.84.) et Familles Rurales (06.31.39.16.19.).

□ MARDIÉ

Commémoration. Le dimanche 25 avril, les habitants de la commune sont invités à se rassembler, à 11 heures, face à la mairie, pour participer au défilé qui rendra hommage aux victimes et aux héros de la déportation.

□ DONNERY

Loto d'enfants. Dimanche 25 avril, de 14 heures à 18 heures, à la salle des fêtes de Donnery, un loto d'enfants est organisé par l'association DAPI. Nombreux lots à gagner. 0,95 euros le carton ou 5 euros les six.

□ MARIGNY-LES-USAGES

Salon des antiquaires et vide-greniers brocante. Salon les 15 et 16 mai à la salle polyvalente, vide-greniers, dimanche 16 mai, dans les rues du bourg, de 8 h 30 à 18 heures. Installation dès 7 h 30.

Fleury-les-Aubrais

Décès à Daumezon : une enquête en cours

■ Une patiente de 27 ans a trouvé la mort dans la nuit du 21 au 22 mars alors qu'elle était en chambre d'isolement. La famille a porté plainte.

« C'est un échec. Il faut en comprendre les raisons », affirme Didier Paillet, le directeur de l'hôpital psychiatrique Daumezon, évoquant le décès d'une jeune femme, survenu dans la nuit du 21 au 22 mars, à Fleury-les-Aubrais. Arrivée depuis trois jours, la patiente, âgée de 27 ans, était une personne « qui faisait des séjours répétés dans l'établissement. C'est quelqu'un que l'on connaissait bien, une patiente dont on s'occupait beaucoup, confie Didier Paillet. Le dimanche soir, elle était très agitée et a donc été placée en chambre d'isolement. Elle est décédée vraisemblablement dans la matinée alors qu'on la croyait dans son sommeil, poursuit encore le directeur. Est-ce un arrêt cardiaque ou autre chose ? »

Suite à ce décès, la famille de la jeune femme a porté plainte pour défaut de soins et le groupe informations asiles (GIA), association de patients,

Difficile, pour la famille de comprendre pourquoi la jeune femme de 27 ans « en bonne santé physique apparente » est décédée subitement, dans une chambre d'isolement du centre hospitalier Georges-Daumezon de Fleury-les-Aubrais. (Photo d'archives)

a effectué, en fin de semaine dernière, un signalement au contrôleur général des lieux de privation de liberté. Difficile, en effet, pour eux de comprendre pourquoi cette jeune femme « en bonne santé physique apparente » est décédée subitement. « Il faut rechercher les responsabilités respectives », affirme l'un des mem-

bres du comité de parrainage du GIA.

« Quand il arrive un tel événement, on prévient bien évidemment la famille mais aussi le parquet », explique encore le directeur de l'établissement.

Attente de résultats

Ainsi, une enquête pour rechercher les causes de la

mort est en cours, « une enquête habituelle », assure Isabelle Toulemonde, procureur de la République. À ce jour, l'autopsie n'a révélé aucune trace de coups, « nous sommes encore en attente des résultats des prélèvements », poursuit-elle.

En attendant, le directeur de l'hôpital confie avoir mené

une enquête en interne pour « entre autres, m'assurer des modalités de surveillance ce jour-là. Et l'effectif correspondait aux normes habituelles soit trois infirmiers et un aide-soignant... Il nous faut savoir ce qu'il s'est passé sur le plan physiologique... », conclut Didier Paillet.

Julie Poulet-Sevestre.



Saint-Jean-de-Braye

Carnaval à l'école de tennis de la SMOC



Enfants et professeurs de l'école de tennis ont troqué short et baskets pour des habits beaucoup plus festifs.

La semaine dernière, enfants et professeurs de l'école de la SMOC tennis de Saint-Jean-de-Braye ont troqué short et baskets pour des habits moins sportifs. En effet, à l'occasion du cours du mercredi, l'équipe avait décidé de fêter carnaval.

Un break au milieu des cours puisque l'entraînement avait pourtant bel et bien lieu entre quelques parts de gâteau avalées pour se redonner du tonus. Une façon de montrer que sport et moments festifs et conviviaux ne sont pas incompatibles.

Les lycéens de Monod conquis par la poésie

En fin de semaine dernière, le théâtre Clin d'œil a donné trois représentations de son « Cabaret improvisé ». Les élèves du lycée Monod ont pu profiter de l'une d'entre elles. Ils ont ainsi été conquis par le vagabondage poétique autour de Tahar Ben Jelloun, Eugène Guillevic, Louis Aragon, Claude Nougaro, Nazim Hikmet, Pierre Perret, Pierre Desproges, François Villon, Victor Hugo, Jacques Brel, Léo Ferré, Jean-Pierre Siméon, Maxime Leforestier, Mouloudji et Serge Reggiani. Des mots dressés en barricades pour chanter la liberté, des chants pour ébrécher les murs, des cris pour éviter la haine.

À la fin du spectacle, un dialogue s'est engagé avec les adolescents. « Non, la poésie n'est pas une vieille chose », a dit une lycéenne pour ne pas clore la rencontre.



Les élèves de Jacques-Monod, lycée qui comporte une section théâtre, ont assisté au « Cabaret improvisé » de la compagnie Clin d'œil.

Chécy

Les Apprentis solidaires mobilisés pour le Centrafrique, le 29 avril



Jean Barkès Gombé-Kette, maire de Bangui (à droite), était venu avec son conseil municipal sceller l'accord de coopération avec Chécy.

Le jeudi 29 avril, un concert solidaire se déroulera à Chécy avec la participation de deux associations locales, GRAP (Groupe de réflexion, d'action et de proposition pour Centrafrique) et Bord cadre, auprès des Fatals Picards qui donneront un concert — dont la première partie sera assurée par Le Vengeur démasqué et Bazarsonik —, à l'espace George-Sand.

Ce 29 avril sera donc l'occasion de permettre aux Apprentis solidaires de réaliser, par le biais de la commune de Chécy, la mise en réseau des ordinateurs offerts à la mairie de Bangui, ainsi que de créer et leur apprendre à gérer un site, donnant ainsi à l'échange des savoirs et compétences entérinés par

convention, une première concrétisation.

Les Apprentis solidaires, du Centre de formation supérieure d'apprentis (CFSA et AFTEC d'Orléans) participent, en effet, à des actions humanitaires axées sur le développement des compétences dans les pays ciblés par l'association. En février, c'était au Mali que sept d'entre eux s'étaient envolés pour mettre en route les ordinateurs et imprimantes qui les avaient devancés, en décembre, à Bougoumi et Bamako.

C'est enfin vers Bangui, en Centrafrique, que la formation bureautique et informatique sera dispensée par ces apprentis solidaires, grâce à la recette du futur spectacle du 29 avril.